

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE
LIGUE HAUTS DE FRANCE NORMANDIE
2^{ème} PARTIE

8. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL

LICENCES

Au final nous comptons 2 805 licenciés en 2019 contre 2 541 licenciés en 2018, soit une hausse de presque 10 % qui vient compenser la baisse enregistrée l'année précédente.

Ce nombre de licenciés nous permet de préserver notre 3^{ème} place des Ligues de France, derrière PARIS et l'Est. Nous obtenons ainsi un objectif fédéral (celui de la hausse d'au moins 3% du nombre de licences total).

Concernant les licences féminines : 408 en 2019 contre 394 licenciées en 2018, soit 14,54 %, pourcentage qui reste insuffisant pour atteindre l'objectif fédéral fixé (16%), malheureusement ceci est dû en partie au désengagement total de l'ENP Oissel.

A noter le maintien à un très bon niveau de Lille (+ de 350 licences encore), l'excellente santé de l'ASP LENS qui reste sur le podium avec 197 licenciés et une hausse de 18% ; Parmi les 10 plus grosses associations de la Ligue, seule l'ENP Roubaix et Tourcoing connaissent un léger recul (-7 et -4%). A noter la belle place de l'ASP Caen qui a totalisé 120 adhérents et représente la plus grosse association de Normandie et la très belle progression de l'ASDP Béthune (+69%) à la 8^{ème} place. Sur les 43 associations, 26 sont en progression, 3 sont stables et seules 14 sont en recul.

Pour les plus grosses chutes à noter l'Antenne de Béthune avec -31% (mais les licences des élèves de décembre n'ont pu être enregistrées pour 2019), la CRS 32 (-37.70%), l'ENP Oissel (-54%), Château Thierry (-78%).

Concernant les Ecoles, l'hécatombe se poursuit puisque l'ENP Oissel ne compte plus que 12 licenciés, l'antenne de Béthune et l'ENP Roubaix sont également en recul.

BUDGET ADMINISTRATIF

Quelques chiffres :

- 280 virements bancaires effectués par la Ligue
- 395 pièces comptables en administratif
- 400 pièces comptables en associatif

BUDGET DELEGUE DE LIGUE (BDL)

Pour un budget initial de 37 134.50 € prévu pour nos activités de Ligue, nous avons dépensé

- Pour les championnats Régionaux : 29.717,50 € (c'était 12500 € en 2017 : rappelons qu'on ne dispose que de 37.134,00 € pour toutes les activités de ligue, regroupements et réunions comprises)
- Pour les regroupements : 8.178,74 € contre 6.603,84 € en 2018 et 5.266,37 € en 2017.
- Pour les Réunions et Formations 5.593,93 € contre 7.564,71 € en 2018.

Soit un total de dépenses de 43.490,17 €, soit déjà plus que le budget mis à notre disposition (BDL), un dépassement de 15%.

Notre Ligue disposait en plus d'un budget alloué spécifiquement au développement de la Ligue le budget du RRADT) de 3 500 € et qui a été utilisé à hauteur de 3 373.22 €.

Pour le fonctionnement automobile de la Ligue nous disposons également d'un budget de

4 800 € et nous avons dépensé 2 594.28 €.

Concernant les barèmes prévoyant les coefficients kilométriques pour les remboursements des déplacements, constatant que le système actuel était bien trop généreux, l'ensemble des membres du Comité Directeur du 11 décembre 2019 a décidé à l'unanimité de rembourser désormais aux frais réellement engagés (via l'application Mappy).

Championnat de France Séjour

Pour l'organisation du championnat de France de football féminin à Olhain, nous disposions d'un budget de 13 066.00 €. Nous n'avons dépensé que 9 792.27 € mais la fongibilité des budgets ne concerne pas celui-ci, d'où la reprise par la fédération de plus de 3 000 €

Championnat de pt de France Transport :

Nous disposions d'une enveloppe globale pour les déplacements aux championnats de France de 12 557.10 € et nous avons dépensé 9 583.45 €. Désormais grâce à la fongibilité des budgets, le non utilisé de ce budget transport a pu être utilisé sur un autre budget plus en difficulté (notamment les activités de Ligue : BDL).

Le total de dépenses et de recette en administratif s'élève à 71 057.60 €

Ce budget ne nous a pas permis de couvrir intégralement les activités de la Ligue et les dernières activités de Ligue ont été prises en charge par notre compte associatif, entamant sérieusement notre épargne.

Concernant l'exercice 2019, pour équilibrer notre budget administratif, il aurait fallu 82 010.20 €, soit 11 000 € supplémentaires. Nous savons déjà que le budget 2020 ne sera pas supérieur à celui de 2019 et il nous faut donc trouver des solutions pour ne pas compromettre notre stabilité financière et préserver notre matelas d'épargne (environ 45 000 € épargnés en 20 ans qu'on vient d'amputer de 12 000 € en un an).

En 2019 de nombreuses activités supplémentaires sont venues s'ajouter alors que le bilan 2018 était déjà déficitaire de 1 699.80 €:

- Le Cross inter- départemental 59/62/02 : 500 € (organisé par la Ligue)
- Les entraînements Trail, cyclisme : 1 700 € (100 € par journée)
- Le Futsal 1 500 € environ (Zone Nord et Normandie)
- Les activités CMPN (qui n'ont rien coûté en 2018) : 2 000 € environ
- Le logiciel parcours de courses : 300 € (RRADT)
- Les 2 postes Laser Run : 2 500 € (4 offerts par la fédération)

Soit un total de dépenses supplémentaires par rapport à 2018 avoisinant les 8 500 € !

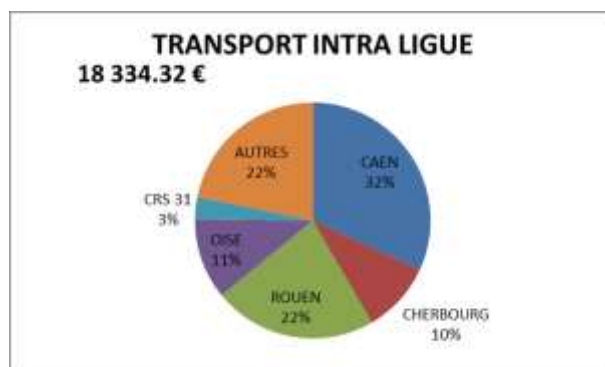
Rappelons qu'un championnat de hand-ball était prévu ainsi qu'un championnat de ligue de Beach Volley ; les dépenses auraient alors été bien plus importantes !

C'est désormais un fait, les dépenses de la Ligue surpassent largement les recettes et il va nous falloir trouver des solutions pour limiter cette tendance.

**COMPTE ADMINISTRATIF
EXERCICE 2019**

DEPENSES

TOTAL	71 057.60 €	100%
CHPTS DE LIGUE	29 717.50€	41.8 %
TRANSPORT CHPT France	9 583.45€	13.49%
SEJOUR CHPT FR FOOT F	9 858.27 €	13.88%
REUNIONS FORMATIONS	5 593.93 €	7.88%
REGROUPEMENTS	8 178.74 €	11.6%
BUDGET DEVL T RRADT	3 373.22 €	4.74%
BUDGET VL LIGUE	2 594.28 €	3.65%
CMPN TRANSPORT	2 158.21 €	3.03 %



RECETTES

TOTAL	71 057.60 €
BUDGET DELEGUE DE LIGUE	37 134.50 €
BUDGET CHPT DE France TRANSPORT	12 557.10 €
BUDGET CHPT DE France SEJOUR	13 066.00 €
FONCTIONNEMENT AUTO LIGUE	4 800.00 €
BUDGET DEVELOP.LIGUE RRADT	3 500.00 €

RESULTAT EXERCICE 2019

DEPENSES

• 71 057.60€

RECETTES

• 71 057.60 €

RESULTAT NUL

BUDGET ASSOCIATIF

Au niveau associatif, le montant total des dépenses s'élève à 86 509.85 € et le montant des recettes à 73.997,56 € pour un résultat final de l'exercice 2019 de moins 12.512,29 €.

Ce résultat découle de la nécessité de compenser le déséquilibre du budget administratif, en prenant en charge de nombreuses dépenses d'activités de ligue imputant en temps normal le budget administratif.

EXERCICE 2019

DEPENSES

Notre ligue a poursuivi le renouvellement des équipements des équipes, aussi en 2019 les disciplines suivantes se sont vues offrir des tenues neuves :

- Football féminin
- Triathlon
- Golf
- Athlétisme
- Natation
- Hand-ball féminin
- Cyclisme
- Hand-ball

Total de dépenses équipement sportif pour 2019: 11.495,56 € (12.000 € avaient été dépensés les 2 années précédentes).

Parmi les autres dépenses ; pour les fournitures sportives nous avons investi dans l'achat de 2 postes laser run (+ 4 offerts) pour 2 118.60 €.

Achat de ballons de football, de hand-ball, des lunettes de soleil pour le championnat de France de football féminin, des T-shirts pour le Cross et le triathlon et des munitions pour le tir, soit au total pour les fournitures sportives : 5 559.65.00 €.

Pour les coupes et médailles (y compris celles de l'Assemblée générale) : 3 416.35 €

L'entretien de la photocopieuse de la Ligue (loyer + consommables) a coûté en 2019, 3 098.53 €.

Le total de nos cotisations licences à la fédération à ce jour est revenu à 33 267.50 €.

Le total des dépenses de l'année est de 86 509.85 € contre 57 401.18 € (en 2018)

L

LICENCES FEDERALES	33 267.50 €
ACHAT FOURNITURES equip SPORT	17 055.31 €
ACHATS fournitures bureau inform	1 182.67 €
MAINTENANCE BUREAUTIQUE	3 098.53 €
ACHAT COUPES – MEDAILLES	3 416.35 €
CHAMPIONNATS REGIONAUX regpt	9 943.65 €
HEBERGEMENT	7 599.60 €
SUBVENTIONS VERSEES	3 530.00 €
TRANSPORT –PEAGES-PARKING	1 369.37 €
REUNIONS	424.30 €
RESTAURATION	1 105.24 €
COTISATION CROS	250.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 651.65 €
FRAIS BANCAIRES	156.48 €

RECETTES

Nos recettes concernant ces mêmes licences ont rapporté 51.050,00 € (part de la Ligue : 6 € par licence annuelle, 0.30 € par licence minorée).

Le montant total du partenariat 2019 est de 11.126,00 € (dont le partenariat fédéral)
La vente de produits a rapporté 3.530.00 € (survêtements de ligue, maillots trail et athlétisme).

Le total des recettes est de 73.997,56 € contre 55.701.38.38 € en 2018.

Le résultat associatif 2019 présente donc un déficit de 12 512.29 €.
(Dépenses : 86 509.85 €, recettes 73 997.56 €).

Nous avons en épargne 36 030 € et le compte courant affiche aujourd'hui 18 000.00 € environ, soit un disponible de 54 030.00 €.

TOTAL	73 997.56 €
LICENCES	51 050.00 €
Part Ligue HDFN 17 016.00 €	
DROITS D'ENGAGEMENT	6 634.00 €
SUBVENTION FEDERALE	1 200.00 €
MECENAT	11 126.00 €
VENTE MARCHANDISE	3 530.00 €
PRODUITS DIVERS	457.56 €

RESULTAT EXERCICE 2019

DEPENSES

• 86 509.85 €

RECETTES

• 73 997.56 €

DEFICIT DE 12 512.29 €

COMPTES FUSIONNES

FUSION DES COMPTES 2019

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
ADMI	71 057.60€	71 057.60 €	0
ASSO	86 509.85 €	73 997.56 €	- 12 512.29 €
FUSION	157 567.45 €	145 055.16 €	- 12 512.29 €

DEFICIT EXERCICE 2019 : 12 512.29 €

CONCLUSIONS

Grace aux économies réalisées lors de précédents exercices, la situation financière de la Ligue Hauts de France Normandie peut permettre la réalisation de l'exercice 2020 et le début de la saison d'activités.

9. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

En l'absence des vérificateurs aux comptes, le Secrétaire général donne la parole au Trésorier général de la ligue, M. MARTINEZ Laurent, qui lit le rapport d'Eric BRILLEMANN vérificateur au compte :

En application du mandat qui nous a été délivré par l'assemblée générale du 9 Février 2017 et conformément au règlement financier de la fédération, le contrôle des comptes de la ligue Hauts de France Normandie de la Fédération Sportive de la Police Nationale a été effectué le mardi 10 février 2020 dans ses locaux en présence de Laurent MARTINEZ, trésorier général de la Ligue et de nous-mêmes.

Nous précisons que nous ne sommes ni membres du comité directeur de la ligue ni représentants d'une des associations sportives présentes en assemblée générale. Notre seul lien avec la ligue consiste en une cotisation individuelle.

Ce contrôle a permis de vérifier par sondage les pièces comptables enregistrées pour la période du 01/01/2019 au 31/12/2019. Notre attention s'est portée, entre

autres, sur l'engagement des dépenses et leur paiement, sur la régularité des enregistrements, sur la présence de justificatifs, sur la formalisation des visas, sur le rapprochement des cotisations déclarées et encaissées ainsi que sur les fonds propres et le résultat de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été données et sur les documents qui nous ont été présentés, nous déclarons n'avoir relevé aucun élément susceptible de remettre en cause la cohérence et la sincérité des comptes annuels / avoir relevé les anomalies suivantes :

Au 31 décembre, les données prépondérantes inscrites aux bilans actif et passif sont les suivantes :

- Trésorerie disponible (comptes 508000+512000+531000): 49.527,68 €
- Fonds propres associatifs (compte 102100) : 38.325,20 €
- Résultat arrêté au 31 décembre 2019 - 12.512,29 €

Au vu de ce qui précède, nous, vérificateurs aux comptes de la ligue, émettons un avis favorable pour que le quitus soit donné aux membres du comité directeur pour le dit exercice.

10. QUITUS

10.1 2^{ème} RESOLUTION

L'assemblée générale adopte à l'unanimité le rapport moral présenté par le secrétaire général et, après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le trésorier général, du rapport des vérificateurs aux comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019. En conséquence, elle donne quitus aux membres du comité directeur de leur mandat pour le dit exercice.

11. AFFECTATION DES RESULTATS SUR LES FONDS ASSOCIATIFS

L'assemblée générale affecte le résultat de l'exercice s'élevant à -12512,29 € en report à nouveau. Après affectation du résultat, le montant des fonds associatifs s'élèvera à 38325,20 € et celui du report à nouveau à 14202,48 €.

12. BUDGET PREVISIONNEL 2020 : ADMINISTRATIF ET ASSOCIATIF

BUDGET ADMINISTRATIF			
PREVISIONNEL ADMI 2020			
N° de compte	Intitulé	Débit	Crédit
62531224 à 62537224	CHAMPIONNATS REGIONAUX	23 000,00 €	
62541024 à 62547024	REGROUPEMENTS REGIONAUX	8 800,00 €	
62551024 à 62553024	REUNIONS REGIONALES	6 000,00 €	
62507024 - 62511024	SEJOUR CHPT France TETA	10 000,00 €	
	SEJOUR CHPT France JUDO	11 000,00 €	
62549024	DEVELOPPEMENT LIGUE RRADT	3 500,00 €	
62500024	VL LIGUE	4 000,00 €	
67000024	CHARGES EXCEPTIONNELLES	600,00 €	
62511024 à 62522424	CHPT DE France TRANSPORT	12 000,00 €	
TOTAL CLASSE 6. (charges)		78 900,00 €	
74811424	CHPT DE France TRANSPORT		12 500,00 €
74800024	VL LIGUE		4 800,00 €
74812024	DEVELOPPEMENT LIGUE RRADT		3 500,00 €
74811024 -324	SUBV SEJOUR CHPT FR TETA		10 000,00 €
	SUBV SEJOUR CHPT FR JUDO		11 000,00 €
77000024	PRODUITS EXCEPTIONNELS		100,00 €
74811824	SUBVENTION ACTIVITES REGIONALES		37 000,00 €
TOTAL CLASSE 7 (produits)			78 900,00 €
TOTAL			

PREVISIONNEL ASSOCIATIF 2018 ASSOCIATIF

DEPENSES			
605100	ACHATS (FOURNITURES INFORMATIQUES ET DE BUREAU)	800,00 €	
601000	ACHAT MATIERE PREMIERE	600,00 €	
606 500	COUPES, MEDAILLES, SOUVENIRS	2 500,00 €	
607100 606 520	MATERIELS, EQUIPEMENTS	10 000,00 €	
615 610	MAINTENANCE BUREAUT	3 000,00 €	
611000	SOUS TRAIT SERVICES EXT	400,00 €	
611100	HEBERGEMENT	2 000,00 €	
613000	LOCA SITES SPORTIFS	300,00 €	
625600	RECEPTIONS	300,00 €	
622800	ENGAGEMENTS	150,00 €	
611200	RESTAURATION	500,00 €	
62532824	CHPT LIGUE	1 000,00 €	
606800 625000	DEPLACEMENTS	800,00 €	
627000	SERVICES BANCAIRES	154,00 €	
628 000	COTISATIONS FSPN	30 000,00 €	
618300	COTISATIONS CROS	350,00 €	
671500	SUBVENTIONS VERSEES	400,00 €	
670000	CHARGES EXCEPT	500,00 €	

TOTAL CLASSE 6 (comptes de charges)		53 754,00 €	
RECETTES			
706100	ENGAGEMENTS		804,00 €
745000	PARTENARIAT		4 500,00 €
742 001	SUBV FEDERALES		3 500,00 €
707000	VENTE PRODUITS		1 500,00 €
756 100 A 756 166	LICENCES		43 000,00 €
770000	PRODUITS EXCEPT.		450,00 €
TOTAL CLASSE 7 (comptes de produits)			53 754,00 €
RESULTAT FINAL :			0,00 €

12.1 3^{ème} RESOLUTION - ADOPTION BUDGET PREVISIONNEL

L'assemblée générale adopte les budgets prévisionnels administratif et associatif 2020 avec 134 voix pour, 01 abstention et aucune voix contre

OUI : 145 voix
NON : 000 voix
ABSTENTION : 001 voix

13. RESULTATS DES ELECTIONS

Donato SILVESTRI, président du bureau de vote, proclame les résultats des élections au comité directeur.

13.1 ELECTION AU COMITE DIRECTEUR (1^{er} VOTE)

Collège électoral : 146
Suffrages exprimés : 136
Suffrages validés : 125
Bulletins nuls : 011

- REBOUR Christophe 22 voix
- SANIEZ Emmanuel 21 voix
- HURST Laurent 55 voix - élu
- LAUWAGIE Cédric 09 voix
- MERKHOUS Anthony 08 voix

13.2 ELECTION DES REPRESENTANTS DES ASSOCIATIONS AFFILIEES A L'AG FSPN

13.2 .1 SCRUTIN N°2 (8 postes titulaires et 8 postes de suppléants) : REPRESENTANT DES ASSOCIATIONS SPORTIVES EN ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

Collège électoral : 146
Suffrages exprimés : 132
Suffrages validés : 132
Bulletins nuls : 000

8 candidats se sont présentés pour cette élection

REBOUR Christophe	130	voix	Elu
CAMPAGNE Christophe	131	voix	Elu
ROUSSEL Pascal	130	voix	Elu

FABRIS Frédéric	131	voix	Elu
SANIEZ Emmanuel	130	voix	Elu
LARCANCHE Frédéric	130	voix	Elu
SAUVAIRE Emmanuel	131	voix	Elu
LOISON Gautier	132	voix	Elu

14. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est parvenue au secrétariat de la ligue.

15. INFORMATIONS AUX ASSOCIATIONS

Le secrétaire général informe l'assemblée des dernières décisions financières qui ont été adoptées par le comité directeur de la ligue.

1^{ère} disposition concernant le remboursement kilométrique des frais de déplacement :
- la base se fera sur une distance de deux cents kilomètres (200 km) au lieu de 150km auparavant.

2^{ème} disposition concerne le financement des repas lors des compétitions de ligue :
- Les frais de repas pris en charge par la ligue lors des compétitions régionales seront désormais financés à hauteur de cinq euros (5,00€) en lieu et place des dix euros (10,00€) précédemment fixés.

16. PRESENTATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS TECHNIQUES DE LIGUE

Trois conseillers techniques de ligue ont été nommés par le comité directeur.

Pour le Hand-ball masculin a été nommé Fabrice LALAURT de la AS PJ Lille.

Pour le Tir Sportif a été nommé David BONVARLET de l'association sportive de la Police de Lens.

Pour le Rugby a été nommé Renaud LEFRANCOIS de l'Union Sportive de la Police de Rouen.

17. INTERVENTION DU REPRESENTANT DU BUREAU FEDERAL FSPN

Cédric COLLEN, délégué aux animations et manifestations nationales félicite l'ensemble de l'assemblée pour leur présence et leur investissement au sein des associations sportives. Il fait un point sur la convention par objectif ministériel qui a été signée en 2019. Il informe que les manifestations TEAM POLICE proposées en 2019 seront renouvelées en 2020.

18. CEREMONIE DE CLÔTURE

18.1 REMISE TROPHEES ATHLETES DE L'ANNEE

Championnat d'Europe USPE - Tennis de table

Frédéric LEFEBVRE (ASP Douai)

Championnat d'Europe USPE - Judo

Lucille KLEIN (ASDP Lille)

Alexandre CHEVAL (ASC ENP ROUBAIX)

**Médailleurs aux championnats et coupes de France
Médailles individuelles d'Or, Argent, Bronze**

CYCLISME :

Elodie BELZ et Romain DEVOS (argent)
Equipe vétérans (Bronze)

TRIATHLON

Romain DUPUIS (Argent)
Equipe HDFN (Argent)

PARCOURS SPORTIF DE TIR POLICE,

Sandra PESQUER (Bronze)
Frédéric FABRIS (Or)

RALLYE MOTOCYCLISTE

Frédéric COUSSEMENT (Bronze)

NATATION

Cyrielle DUHAMEL (5 OR et 1 argent)
Lucie WADOUX (1 argent – 3 bronze)
Hélène MARTINEZ (1 bronze)
FORTIN Emmanuel (1 argent)
DUHAMEL Benoit (1 argent) –
MAISON Vincent (3 or et 2 bronze)
DEGROOTE Théo (5 argent et 1 bronze)

TIR AUX PLATEAUX

CHOUZENOUX (Argent)

GOLF

DAVAINE (Argent 1^{ère} Série)

KARATE

Alexandre DOUCARE (Or et Argent)
Sandra DEHAYNIN (Bronze)
Alex LEMILLE (Bronze)
Lucas SBACCHI (Bronze)
TRANCART Jonathan (Bronze)

COMBINE POLICIER

Stéphanie VAN TRO (Bronze)

Médailles par Equipe au championnat de France

OR

Equipe de Tir aux Plateaux AUX : SUCHODOLSKI (CTL) – CHOUZENOUX- CARLIER – DELCOURT (OR)
NATATION : THERY (CTL) (OR)

ARGENT

Equipe Ligue Hauts de France de Cyclisme : DELMOTTE – Equipe master homme
Equipe mixte de Combiné Policier : GILLODTS – WACKERS – WADOUX – TRAN VO – THERY
Equipe ligue Hauts de France Normandie de Hand Ball masculin : LALAUT (CTL)
Equipe de ligue Hauts de France de Triathlon : Equipe senior masculin
Equipe de ligue Hauts de France Normandie de Golf : Equipe homme

BRONZE

Equipe Ligue Hauts de France de Football Féminin : DEPARIS CTL (Bronze)

EXPLOIT SPORTIF

EXPLOIT SPORTIF : DUCAUROY Frédéric

ASSOCIATION A L'HONNEUR

Association sportive de la Police de CAEN
Association sportive du district de BETHUNE

18.2 DIPLOME D'HONNEUR DE LA LIGUE HAUTS DEFRANCE NORMANDIE

Sur proposition de leur président d'Association Sportive avec l'agrément du Comité Directeur, le Président de la ligue Hauts de France Normandie attribue le diplôme d'honneur pour services rendus à la Fédération Sportive de la Police Nationale et ayant fait valoir leur droit à la retraite à monsieur:

Jean-Paul COPPIN - AS PAF 62

18.3 MEDAILLE JEUNESSE DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

M. Frédéric DERVIN, vice-président de la Ligue, a remis au nom du Ministre des Sports en récompense et reconnaissance des éminents services rendus à la cause de la Jeunesse, des sports de l'engagement associatif la Médaille de bronze de la Jeunesse, des sports et de l'Engagement Associatif à M. Frédéric FABRIS de l'ASP CHERBOURG, membre du comité directeur et Conseiller Technique de Ligue de Parcours de Tir Police.

Après la remise de cette distinction, le vice-président clôt l'assemblée générale à 17h15

Le secrétaire général

Pour le Président
Le vice-président

